



Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/42/723 9 novembre 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-deuxième session Points 31 et 115 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/42/L.16

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur: M. Felix ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire)

- 1. A sa 24e :éance, le 9 novembre 1987, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/42/27) au sujet des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/42/L.16. Les recommandations correspondantes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont été présentées oralement par le Président du Comité.
- 2. Les déclarations et observations faites au cours du débat de la Commission sur cette question sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/42/SR.24).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

- 3. La Cinquième Commission a décidé, sans opposition, d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution A/42/L.16, il faudrait ouvris au chapitre premier du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989 un crédit supplémentaire de 104 000 dollars.
- 4. Les représentants de l'Afghanistan et d'Israël ont fait des déclarations pour expliquer leur position.